

Conseil communal de la commune déléguée de Boufféré DU MARDI 6 FEVRIER 2024

Nom et prénom	Présent	Absent représenté	A donné pouvoir à	Absent
BOIS Pierre	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Adeline LACHÉ	<input type="checkbox"/>
DUGAST Yvon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
GRENET Cécilia	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
LACHÉ Adeline	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
LICOINE Sophie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrivée à 19h36	<input type="checkbox"/>
LIMOUZIN Florent	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cécilia GRENET	<input type="checkbox"/>
MÉNARD Anne-Sophie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Assistait également à la réunion				

Anne- Sophie MENARD a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil délégué précédent

à l'unanimité

Observations éventuelles

Aucune observation

VIE LOCALE, CULTURELLE ET SPORTIVE

1 – Vote des subventions de fonctionnement 2024 aux associations de Boufféré

En fonction des critères d'attribution des subventions de fonctionnement aux associations sportives validés par le par décision n° 2020.09.29-15 du conseil municipal en date du 29 septembre 2020 et des dossiers de demandes de subventions réceptionnés en mairie au titre de l'année 2024, le détail du programme de subventionnement 2024 aux associations de Boufféré a été présenté aux membres du conseil communal.

Associations culturelles

	Proposition 2024
CULTURE - PATRIMOINE	
A l'asso des notes	2 500,00 €
Total Culture - Patrimoine	2 500,00 €
DIVERS	
Amicale des chasseurs Boufféré	200,00 €
Total Divers	200,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 700,00 €

Associations sportives

Proposition 2024

AS Boufféré Basketball	6 000,00 €
AS Boufféré Football	17 262,86 €
MVB Volley	17 035,58 €
AS Boufféré Tennis	765,00 €
Ecole de sports	2 100,00 €
Boss	680,00 €
AS Collège Mère Teresa	600,00 €
TOTAL	44 443,44 €

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

à l'unanimité

Observations éventuelles

Aucune observation

EDUCATION, FAMILLES ET COHESION SOCIALE

1 – Subventions aux associations gestionnaires enfance et petite enfance 2024

Les associations dénommées ci-dessous ont respectivement conclu une convention partenariale avec la commune de Montaigu-Vendée, répondant à l'obligation légale d'une contractualisation pour toute subvention d'un montant supérieur à 23 000 €.

Tel que présentés lors de la commission Enfance, familles et cohésion sociale du 22 janvier dernier, les membres du conseil municipal seront invités à délibérer sur les montants des subventions, pouvant être versées aux associations :

Associations	Services proposés	Subventions 2024
Pitchounes et Compagnie	Accueils périscolaire et extrascolaire	112 782 €
ARSB	Restauration scolaire	107 822 €

Le conseil communal émet un avis FAVORABLE

Par 4 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention

Observations éventuelles

Aucune observation

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Avancement des travaux du Restaurant Scolaire
- Avancement des travaux de l'église

Fin de la séance du conseil délégué à 20h16